

Quand l'accès au logement



Bordeaux. Depuis cinq ans, l'association ARI-Asais parie sur l'entrée dans un logement comme point de départ, et non aboutissement, de l'accompagnement des personnes en errance durable souffrant de troubles psychiatriques. Un dispositif conforté par la généralisation de l'expérimentation nationale « Un chez-soi d'abord ».

Elle ne veut pas qu'on écrive son nom, mais donne volontiers celui de ses animaux. « Mon chat, c'est Tao, comme la chanson d'Higelin. Et le chien, c'est Mister. Il n'est pas à moi, j'ai accepté de le garder pour un ami hospitalisé. Mais il serait mieux ailleurs qu'en appartement. » Son appartement, un studio mezzanine situé dans un quartier bourgeois du centre de Bordeaux, S. l'occupe depuis un peu plus d'un an, depuis le décès de son compagnon avec lequel elle vivait à la rue. C'est l'association ARI-Asais⁽¹⁾ qui l'a trouvé pour elle, moyennant un bail glissant et un accompagnement social. Aux murs, elle a accroché des peintures, des cartes postales, des photos. Sur une étagère, se presse une petite foule de bibelots et de figurines dont elle dit avoir oublié la provenance. Récemment, le propriétaire a refait à neuf la mezzanine endommagée par un dégât des eaux. « Et cet été, il va tout repeindre, indique-t-elle. Il dit que le jaune, c'est passé de mode. » Dans ses 18 mètres carrés, S. se sent « comme dans un cocon ». Elle

s'est remise à cuisiner, un peu, elle découvre Internet et fait des projets. « C'est simple, résume-t-elle en grattant la tête de Tao. J'ai commencé à me reconstruire dès l'instant où j'ai ouvert la porte. »

Hors des sentiers battus

Une fois par semaine, S. reçoit la visite d'un binôme de professionnels du dispositif Oikéo (« habiter », en grec). Initié à Bordeaux fin 2011 par ARI-Asais, il vise le maintien en logement autonome de personnes en situation d'errance durable, porteuses de troubles psychiatriques. Inscrit dans la logique d'« un chez-soi d'abord », il repose sur l'accès direct au logement via l'intermédiation locative, sans passage préalable par un centre d'hébergement. Lancé à titre expérimental avec un financement pour huit mesures, Oikéo accompagne désormais 50 personnes.

L'initiative d'un dispositif de type *Housing first* revient à la directrice départementale de la cohésion sociale (DDCS), à l'occasion de la révision du plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion, retrace Carl



Dominique Espagnet-Veloso, directeur général d'ARI-Asais, et Carl Gaudy, coordinateur, pilotent le dispositif expérimental Oikéo.

Gaudy, le coordinateur d'Asais : « Parmi les publics particulièrement marginalisés, la DDCS avait identifié les personnes souffrant de troubles mentaux, difficiles à loger en collectivité. De notre côté, nous recherchions des modalités d'accompagnement adaptées pour des personnes consommant de l'alcool, et qui de ce fait ne pouvaient pas intégrer la résidence sociale de l'association. »

Après discussion avec le Samu social et l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) de l'hôpital Charles Perrens, l'expérimentation est confiée à Asais. La petite association, qui gère déjà une résidence sociale, un théâtre et un bistrot associatif, se distingue par son expérience en matière de santé mentale et sa méthodologie d'intervention axée sur la désinstitutionnalisation, hors des sentiers battus du Code de l'action

sociale et des familles (CASF). Son absorption quelques mois plus tard par l'ARI, structure gestionnaire instituée et reconnue, consolide sa crédibilité. « C'était un peu la fusion entre les Pixies et l'orchestre philharmonique », compare Carl Gaudy en riant.

Un accompagnement à 360 °

Les candidats au logement sont orientés vers Oikéo par ses partenaires : service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), centre d'accueil d'urgence (CAU), structures de l'addictologie, services sociaux... Une première rencontre est organisée avec un professionnel, souvent en présence du psychiatre de l'EMPP. « Environ un tiers des situations nécessitent un soin psychiatrique, précise le docteur Christophe Lagabrielle. Notre principal rôle dans le dispositif consiste à initier ou maintenir ce soin, et à fournir

permet de resocialiser



Photos : William Parro pour Directions(s)

Les professionnels, comme Yohannis Jugel, éducateur spécialisé, assurent un accompagnement continu des personnes logées via Oikéo. Ici S. qui dit se sentir « comme dans un cocon. C'est simple, résume-t-elle. J'ai commencé à me reconstruire dès l'instant où j'ai ouvert la porte. »

à l'équipe une lecture clinique. » Une fois l'adhésion de la personne recueillie, celle-ci est invitée à faire part de ses souhaits de logement : typologie, quartier, budget... « Au démarrage, l'Union régionale Pact Aquitaine avait été mandatée par la DDCS pour conduire la recherche immobilière. Mais l'engagement n'a pas été renouvelé et ce travail très chronophage incombe désormais à l'équipe », regrette Carl Gaudy.

Les délais de captation varient d'une quinzaine de jours à plusieurs mois. Pendant ce temps, les professionnels instaurent un accompagnement à 360 ° : recherche de mobilier, ouverture de

droits, actualisation de la situation administrative, bilan de santé...

Retour à la vie ordinaire

Ce matin, Delphine Rolland, infirmière, et Stéphanie Carpentier, auxiliaire de vie sociale, ont accompagné une jeune femme dans son futur logement. Après deux années de squat, assorties d'une importante consommation de psychotropes, la future locataire manifeste l'envie de « se

poser ». « Elle s'est déjà un peu extraite de son réseau de la rue et elle aimerait suivre une formation de médiateur santé pair », raconte Delphine Rolland en consignait le bilan de la matinée dans l'outil informatique partagé. Dans l'immédiat, il s'agit surtout de gérer les aspects administratifs de l'entrée dans le logement : rédaction du bail, souscription d'un contrat d'assurance, ouverture des comptes... ●●●

« Les expériences variées des professionnels permettent de croiser les approches. »

« La place centrale est laissée à l'usager »

Hervé Galbrun, chef de service Hébergement et logement à la DDCS de Gironde

« L'une des plus-values d'Oikéo, c'est la place centrale laissée à la personne accompagnée. Il ne s'agit plus de lui demander de faire ses preuves, comme dans le processus classique d'accueil et d'hébergement, mais de construire son parcours avec elle, à partir du projet qu'elle exprime. C'est un

dispositif souple et très fin. La tentation pourrait être de renvoyer vers Oikéo toutes les situations complexes, mais le « logement d'abord » ne constitue pas une solution miracle. Les offres traditionnelles – centres d'accueil d'urgence (CAU), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)... – conservent toute leur pertinence. L'important, c'est que le dispositif s'inscrive dans une palette d'offres. »